

Résolution sur la situation en Birmanie

2007/2633(RSP) - 27/09/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Suite au débat qui a eu lieu le 26 septembre 2007 sur la question de la situation en Birmanie, le Parlement européen a adopté par 563 voix pour, 3 contre et 4 abstentions, une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE** et **GUE/NGL** dans laquelle, suite à l'adoption d'un amendement oral proposé par M. Geoffrey **VAN ORDEN** (PPE-DE, RU), il rend hommage à l'action courageuse des moines birmans et des dizaines de milliers d'autres manifestants pacifiques qui affrontent le régime antidémocratique et répressif en Birmanie. Il condamne fermement la réponse brutale des autorités birmanes et réitère son appel en faveur de la **libération immédiate** et de la liberté totale de mouvement et d'expression de Mme **Aung San Suu Kyi**.

Il s'est dit scandalisé par le massacre de manifestants pacifiques et a insisté pour que les forces de sécurité regagnent leurs casernes. Parallèlement, le Parlement demande la reconnaissance de la légitimité des revendications exprimées, l'envoi d'une assistance médicale pour les blessés et la libération des manifestants qui ont été arrêtés.

Le Parlement demande, par ailleurs, l'arrêt du processus constitutionnel illégitime actuel et son remplacement par une convention nationale pleinement représentative incluant la Ligue nationale pour la démocratie et d'autres partis et groupements politiques.

Conformément à un amendement oral proposé par MM. Martin **SCHULZ** (PSE, DE) et Elmar **BROK** (PPE-DE, DE), le Parlement demande à la Chine et à la Russie d'apporter leur plein soutien à une déclaration du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant l'usage brutal de la force par le régime birman et demande au Conseil de sécurité d'autoriser le Secrétaire général des Nations unies à proposer sa médiation en Birmanie en vue de favoriser la réconciliation nationale et une transition démocratique. Il demande à l'Assemblée générale des Nations unies de prendre les mesures qui s'imposent dans ce contexte.

Il invite également le Conseil de l'Union européenne à prendre d'urgence contact avec les États-Unis, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'autres membres de la communauté internationale en vue de préparer une série coordonnée de mesures supplémentaires, y compris des **sanctions économiques ciblées**, qui pourraient être prises à l'encontre du régime birman s'il faisait usage de la force et ne répondait pas à la demande de retour à la démocratie.

Enfin, il demande à la Commission de mettre à disposition les moyens appropriés dans le cadre de l'instrument financier pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde en vue de soutenir activement le mouvement en faveur de la démocratie ainsi que les ONG qui œuvrent au retour d'une bonne gouvernance en Birmanie.